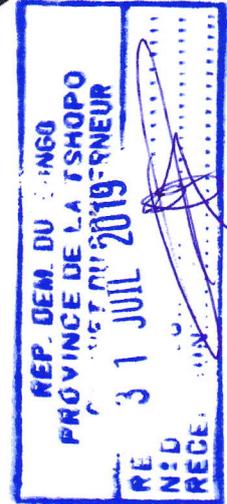


# BVI THAURFIN LTD <sup>n°</sup> 1724635

Saint Symphorien, le 29 juillet 2019,

De **Ir Pol HUART**, directeur de Thaurfin ltd  
A **Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province TSHOPO**  
Ref **TH-042-19**  
Conc **Développement du gisement de fer et d'or de Banalia**  
Annexes **Dossier judiciaire Thaurfin ltd vs Iron Mountain Entreprise/ CAMI**



Excellence

Ce gisement est une source de développement extraordinaire pour votre province comme nous vous l'avions déjà exposé et qui est relaté à l'URL [www.mbomo-mountains.com](http://www.mbomo-mountains.com).

Le minerai de fer est très riche permettant de produire une éponge de fer à haute teneur par le procédé de réduction directe (DRI) qui demande du gaz méthane qui peut être produit sur place par la pyrolyse des roches bitumineuses locales. Suite à cette réduction directe, la chaleur de l'éponge de fer est préservée en passant à la production d'acier qui demandera un complément d'énergie qui sera apportée par l'énergie hydroélectrique de Wanie Rukula.

Le minerai de fer apportera ainsi tout un développement économique et industriel secondaire qui lancera le développement de votre province. Dans le cas d'une production de 1Mt d'acier par an, plus de la moitié de la production d'électricité de Wanie Rukula sera achetée, justifiant d'autant plus son investissement qui profitera aussi à toute la région et au développement de la cimenterie.

Mais ce développement est conditionné par la reconnaissance de nos permis miniers qui ont été clairement spoliés par Iron Mountain Entreprises sarl avec la complicité du CAMI. Le dossier joint à cette lettre, qui sera introduit comme pièce du dossier judiciaire, le prouve et le documente à suffisance.

Le jugement inique prononcé par le TGI de Kisangani sera réformé pour toutes les raisons de forme et de fond qui sont évoquées dans ce dossier. Une requête en inscription judiciaire sera alors déposée au TGI de Kin/Gombe en espérant que la justice congolaise rende le droit et que nous ne soyons pas contraint de partir en arbitrage. Que de perte de temps alors qu'une solution négociée autour d'une table serait si rapide. Nous sollicitons votre bon sens pour favoriser une solution intelligente vous permettant de rapidement mettre en œuvre ce projet de développement.

En vous remerciant d'avance pour l'attention accordée à la présente, je vous prie d'agréer, Excellence, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

**Ir Pol HUART**  
Directeur de Thaurfin ltd  
Ingénieur Civil des Mines AIMS76 - MINES-ParisTech84

